

L'église de LOUPIAC.

une histoire de plus de 120 ans

Presque quatre décennies du métier d'Instituteur Public ne m'ont pas précisément préparé à m'adresser à une telle assemblée, qui plus est dans ce lieu dédié au culte catholique.

Mais les travaux de rénovation qui nous ont occupé pendant plusieurs années ont permis de réunir dans la réflexion ceux qui croient au ciel, ceux qui n'y croient pas et ... les autres, ceux qui doutent, pour pérenniser notre plus ancien patrimoine, qui fut durant de longs siècles au centre et le centre de la vie villageoise. En effet, on mesure mal aujourd'hui l'importance et le poids de la religion dans la vie quotidienne de nos prédécesseurs. On naissait, on vivait, on mourait en religion, en religion et en patois, j'en parlerai un peu plus loin.

Je vais m'attacher à faire émerger du passé un moment important de l'histoire de notre Commune, cette petite quinzaine d'années, de 1880 jusqu'à 1895, années qui ont transformé durablement le village et changé jusqu'à son nom.

Simplement parce que la restauration qui nous intéresse aujourd'hui, en 2009, reprend de manière aussi proche que possible les principes d'une précédente restauration effectuée en 1889, je parle là sous le contrôle de notre architecte J.M Billa qui vous en dira plus.

Ce que je vais vous raconter n'est pas le fruit de mon imagination, mais provient presque exclusivement de la lecture des délibérations du Conseil Municipal de Loupiac, et j'ai pioché quelques précisions dans l'érudition de J.P Laloy R Vallier et J.C Clerdan. Tous ces documents sont reproduits sur les panneaux.

Dès le début des années 1880, la restauration de l'église de Loupiac est rendue nécessaire car je cite « *l'église de Loupiac se trouvait dans un état de dégradation tel qu'il en pourrait résulter de graves accidents ou même la ruine totale de l'édifice si on n'y apportait promptement des réparations.* » selon les termes du compte rendu du Conseil Municipal du 17 juin 1888 qui délibère, sous la présidence du maire DULEAU, pour accepter devis et cahier des charges.

Il faut dire qu'en 1880, nous sommes ici à Loupiac de Blaignac, et nous y sommes depuis le ...15 Mai 1816, depuis une ordonnance signée de Louis XVIII, pour pallier les désordres de l'administration postale et distinguer Loupiac de l'arrondissement de Cadillac et Loupiac de l'arrondissement de La Réole.

Un petit peu plus tôt, en 1813, l'église de Loupiac avait été instituée comme chapelle de secours de l'église de Blaignac et donc placée sous sa dépendance, Blaignac étant succursale de l'évêché.

Ces deux événements et principalement la rivalité religieuse vont provoquer des tiraillements entre les deux communautés paroissiales, puis entre les deux conseils municipaux. Toutefois, on ne peut s'empêcher d'y voir des rivalités ou des jalousies de propriétaires. Dans un des textes, il est évoqué « *cette commune aux terres si riches ...* » n'oublions pas qu'à cette époque, les électeurs et les élus payent l'impôt et que l'on n'y trouve que des propriétaires. Le métayage est le sort le plus commun et l'ambition de beaucoup de métayers est de devenir propriétaires, de planter le Pin Franc.

Dès lors, la commune de Loupiac n'a eu de cesse de s'affranchir de la tutelle de Blaignac. Une sorte de Clochemerle en Réolais.

Si pendant le second Empire, de 1852 à 1870, les délibérations du Conseil ne font pas mention de cette rivalité, sous la République nouvelle, surtout après 1880, les velléités de divorce sont attisées (d'après les délibérations de Blaignac).

Le 26 février 1882, le CM émet le projet de construire une église neuve à Padouen (actuel bourg), mais le devis de 25 000 francs calme les ardeurs du Maire Pierre JOUSSEAUME. Mais c'était un signe fort d'indépendance.

En 1884, nous sommes sous le mandat du Maire Pierre JOUSSEAUME et la décision d'une restauration est acquise : un projet est élaboré par monsieur PRÉVÔT, architecte à BORDEAUX qui vise à doter l'église de LOUPIAC d'une voûte. En effet, jusqu'à cette date le plafond de l'église était plat. Cette modification va entraîner le comblement des anciennes fenêtres portant les vitraux et le percement des fenêtres actuelles à un niveau inférieur, pour permettre l'implantation de la voûte.

Maintenant que l'enduit des façades extérieures est achevé, on aperçoit très bien l'emplacement des anciennes ouvertures sur les façades nord et surtout sud, côté ancien cimetière.

D'une manière générale, le dix-neuvième siècle est un siècle bâtisseur. Notre maître d'œuvre Jean Marie BILLA nous indique qu'il s'est bâti au dix-neuvième autant que pendant la totalité des dix-huit siècles précédents : urbanisation liée à la révolution industrielle, hôpitaux, casernements, écoles.

...Et plus particulièrement en GIRONDE, de nombreuses églises ont été restaurées pendant le ministère du cardinal DONNAY qui a régné sur l'évêché girondin pendant un demi-siècle des années 1830 aux années 1880. La prospérité du vignoble permettant de nombreuses souscriptions pour offrir aux édifices religieux vitraux ou cloches, comme c'est le cas à LOUPIAC pour la cloche « Jean Angèle » qui porte l'inscription du nom des donateurs.

En 1885, Pierre JOUSSEAUME meurt, le 14 juin, son adjoint Pierre CLERDAN qui assure l'intérim, présente au conseil le budget de la réparation qui s'élève à 10293,95 francs, la commune apporte un fonds de réserve de 4165,99 francs et la Fabrique ⁽¹⁾ intervient pour 3534,34 francs. Il manque donc 2597,62 francs qui seront couverts par une imposition de 13 centimes par franc pendant huit ans (13%).

Le 12 juin 1888, le cahier des charges est adopté et le 14 août les adjudications sont effectuées.

Moins d'un an après, le 28 juin 1889, a lieu la réception des travaux avec quelques imperfections au niveau du « couchage » qui sera à reprendre. 1889, c'est aussi l'achèvement de la Tour Eiffel événement assurément bien secondaire vu de Loupiac.

Il faudra malgré tout adopter des travaux complémentaires en septembre, le mur du cimetière et le porche pour 2100 francs, travaux qui seront livrés en décembre 1889, avec dix nouveaux centimes additionnels.

L'opération totale aura coûté environ 12 500 francs ce qui représente à l'époque un budget et demi de recettes de toute nature. On s'aperçoit que 120 ans après on est sensiblement dans la même proportion. ⁽²⁾

Plus tard, en 1893, une cloche neuve sera acquise par une souscription de 667 francs, c'est la cloche « Jean Angèles » sur laquelle le nom des souscripteurs est gravé.

Revenons un peu en arrière, en juin 1888, lorsque la décision est prise d'entreprendre des travaux, le Conseil demande aux autorités l'autonomie de son église, une pétition des électeurs de Loupiac, (88 signatures), appuiera la demande auprès de l'Archevêque. Il n'y a maintenant plus de raison de dépendre de Blaignac. Sur ce conflit lié aux églises, se superpose un conflit à propos des écoles. (Voir histoire et petites histoires de l'Ecole de Loupiac)

Enfin, le 28 juillet 1895, le Conseil de Loupiac délibère en séance extraordinaire, pour que soit supprimé le mot de Blaignac et qu'il soit remplacé par celui de La Réole.

Dans les raisons assez savoureuses invoquées dans cette délibération, on note la permanence des erreurs dans l'acheminement du courrier à cause notamment de la similitude des terminaisons entre Loupiac de Cadillac et Loupiac de Blaignac qui fait que, je cite : « les employés dans leur besogne toujours pressée jettent un rapide coup d'œil sur les lettres et envoient à Loupiac de Blaignac ce qui est destiné à Loupiac de Cadillac et vice-versa ». Face à l'autorité compétente, il s'agissait de trouver une raison objective, on ne pouvait faire état de bisbilles ou évoquer d'autres raisons moins avouables (langue de bois déjà présente).

Cette fin du XIX^{ème} siècle nous est finalement proche, même si une part de la mémoire de ce temps s'est effacée. 120 ans dans l'histoire des hommes ce n'est rien, trois ou quatre générations, celle de nos grand parents pour les plus anciens d'entre nous, mon grand père est né en 1877 par exemple ; celle de nos arrière grands parents pour beaucoup d'entre nous. C'est tout proche, juste derrière les grands bouleversements et les grandes tragédies du vingtième siècle.

Un temps où, si l'on écrivait en français, on parlait en patois, que l'on dénomme aujourd'hui occitan, justement d'ailleurs, parce que c'est bien de l'occitan dont il s'agit et plus précisément du gascon.

On naissait en patois, on vivait en patois et on mourrait en patois et en religion, et pardonnez moi mon père, on jurait aussi en patois ...et en religion, comme tous les gens de mon âge et ceux plus anciens j'ai souvenir de quelques jurons sonores ; le lieu n'est pas le plus propice pour faire un concours...

Les maires de ce temps réunissaient leur Conseil les jours de semaine à une ou deux heures du soir (de l'après-midi) ou assez souvent le dimanche matin à huit heures. La fonction d' élu était une activité diurne ; on peut observer qu'elle est devenue une activité essentiellement nocturne. On évitait la lumière artificielle des chandelles ; et si nos maires ou autre présidents de cdc et de syndicats nous réunissaient le dimanche matin à huit heures sans doute aurait-on du mal à trouver des candidats pour les élections...

Au début des années 1880, la troisième République est toute neuve, celle de Hugo, Gambetta, J Ferry et les maires qui sont de nouveau élus, découvrent l'étendue de leur nouvelle autonomie.

Alors, on vote et on réclame et on délibère.

On vote : Vingt-quatre candidats en 1884 pour 10 sièges ; pas moins de 3 tours de scrutin aux élections du 20 mai 1888 pour désigner Pierre Duleau en lieu et place de Joseph D'Uzard

qui n'aura fait qu'un mandat de 3 ans ; même si la République n'est accompagnée que d'une demi démocratie puisque seuls les hommes votent et sont éligibles; et dans un premier temps, seulement ceux qui paient l'impôt.

On réclame : en 1887, un pont métallique à la Réole, celui qui existe ne peut supporter qu'une charge de 1400 kg, ce qui « constitue un dommage fort grand aux intéressés » L'actuel pont ne sera édifié qu'en 1934.

En 1889 on réclame la construction d'un magasin ou à défaut un comptoir de livraison du tabac. La Réole est au coeur de la production girondine « dans un rayon de 10 kilomètres, la contrée qui l'environne produit un million de kilogrammes ! » c'est l'âge d'or du tabac. A ce jour seulement 150 tonnes sont produites pour l'ensemble de la Gironde

On délibère, en 1885 pour la construction d'une mairie, on délibère le 3 mai 1891 pour la construction d'une école publique mixte. C'est à partir de là que la configuration du village actuel se précise, autour du bâtiment Mairie Ecole.

Alors on vote, on réclame, on délibère, mais on est solidaire aussi, car si Pasteur vient de découvrir les microbes et le principe de la vaccination et d'une médecine qui guérit, la maladie provoque des misères et le Conseil intervient pour apporter une aide médicale gratuite ou une demande d'exemption du service militaire d'un fils pour secourir ses parents malades, car dans une France très majoritairement paysanne, dans cette campagne sans moteurs où l'on se déplace à pied et au rythme des animaux, le moindre souci physique est dramatique.

La restauration de l'église en 1889 aura épuisé trois maires et changé le nom de la commune. La restauration de 2009 aura été plus économique ; un seul maire s'y est épuisé et il y a quelques chances que la commune conserve son nom... à moins que la future organisation territoriale qui se profile ne détermine des associations différentes...

Voilà pour ce petit retour en arrière, je ne peux terminer sans un petit clin d'œil : il arrive aujourd'hui que l'école ou la mairie ou même des particuliers reçoivent du courrier qui était destiné à Loupiac de Cadillac ou vice-versa.

Tout ça pour ça finalement ! Malgré la monarchie en passant l'empire et quatre républiques, je reconnais que cela peut avoir un petit côté énervant, mais pourquoi ne pas y voir plutôt un signe que l'humanité et ses faiblesses ont toujours raison des administrations.

- (1) Depuis le Moyen Âge jusqu'à l'Ancien Régime et assez souvent jusqu'au début du vingtième siècle, les biens des églises sont administrés par le Conseil de Fabrique ou Fabrique, c'est une assemblée de clercs ou de laïques, souvent les deux, chargée de recueillir des fonds pour la construction et l'entretien des églises. Ces Fabriques sont plus ou moins actives suivant la détermination de ses membres et surtout la richesse des communes.
- (2) Par comparaison, pour l'opération de restauration de 2007, l'ensemble des dépenses avoisinera 240 000 €. Au budget 2007 l'ensemble des recettes de la commune s'élève à 255 000 €. Nous ne sommes pas très loin des mêmes proportions.